

DELIBERATION N°2024-25_097
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université Marie et Louis Pasteur

Séance du jeudi 27 mars 2025

8. Offre de formation :

8.8 Campagne alternance : ouverture de formations en alternance 2025-2026 (complément)

La délibération étant présentée pour DECISION

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 11 Membres représentés : 11 Total : 22	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------

Vu le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur notamment l'article 11.3.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Marie et Louis Pasteur, après en avoir délibéré, approuvent les demandes d'ouverture de formation en alternance :

Master 2 mention Biologie santé

BUT 3^e année GAGO de l'IUT Nord Franche-Comté.

Besançon, le 27 mars 2025

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services

Thierry CAMUS



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :

- Demandes d'ouverture de formation en alternance

*délibération transmise à la Rectrice de la région académique, Chancelière des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté*

DELIBERATION N°2024-25
du Conseil d'Institut de l'iUT Nord Franche-Comté

Séance du jeudi 13 mars 2025

**Vote sur l'ouverture en 3^{ème} année du parcours MCMO de la formation
GACO@distance**

La délibération étant présentée pour DECISION côté iUT Nord Franche-Comté.

Effectif statutaire : 39	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 6
Quorum : 20	
	Suffrages exprimés : 31
Membres présents : 21	
Membres représentés : 10	Pour : 25
Total : 31	Contre : 0

Les membres présents et représentés du Conseil d'Institut de l'iUT Nord Franche-Comté, après avoir délibéré, approuvent l'ouverture du parcours MCMO en 3^{ème} année de la formation GACO@distance et transmettent leur avis favorable à la CFVU de l'Université Marie et Louis Pasteur.

Montbéliard, le 13 mars 2025

Le Directeur de l'iUT Nord Franche-Comté



David MARKEZIC

Calendrier prévisionnel alternance 2025/2026

Niveau et intitulé de la formation									Congés	Stages	Cours
Sem. Cal.	du	au	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI			
35	25/08/2025	30/08/2025									
36	01/09/2025	06/09/2025									
37	08/09/2025	13/09/2025									
38	15/09/2025	20/09/2025	U	U	U	U	U			5	
39	22/09/2025	27/09/2025									
40	29/09/2025	04/10/2025	EAD	EAD	EAD	EAD	EAD			5	
41	06/10/2025	11/10/2025									
42	13/10/2025	18/10/2025	EAD	EAD	EAD	EAD	EAD			5	
43	20/10/2025	25/10/2025									
44	27/10/2025	01/11/2025						Férié			
45	03/11/2025	08/11/2025	EAD	EAD	EAD	EAD	EAD			5	
46	10/11/2025	15/11/2025		Férié							
47	17/11/2025	22/11/2025	EAD	EAD	EAD	EAD	EAD			5	
48	24/11/2025	29/11/2025									
49	01/12/2025	06/12/2025	EAD	EAD	EAD	EAD	EAD			5	
50	08/12/2025	13/12/2025									
51	15/12/2025	20/12/2025	EAD	EAD	S	S	S			5	
52	22/12/2025	27/12/2025				Férié					
1	29/12/2025	03/01/2026				Férié					
2	05/01/2026	10/01/2026	EAD	EAD	EAD	EAD	EAD			5	
3	12/01/2026	17/01/2026									
4	19/01/2026	24/01/2026	EAD	EAD	EAD	EAD	EAD			5	
5	26/01/2026	31/01/2026									
6	02/02/2026	07/02/2026	EAD	EAD	EAD	EAD	EAD			5	
7	09/02/2026	14/02/2026									
8	16/02/2026	21/02/2026									
9	23/02/2026	28/02/2026	EAD	EAD	EAD	EAD	EAD			5	
10	02/03/2026	07/03/2026				S	S			2	
11	09/03/2026	14/03/2026								1	
12	16/03/2026	21/03/2026								2	
13	23/03/2026	28/03/2026								3	
14	30/03/2026	04/04/2026								4	
15	06/04/2026	11/04/2026	Férié							5	
16	13/04/2026	18/04/2026								6	
17	20/04/2026	25/04/2026								7	
18	27/04/2026	02/05/2026					Férié			8	
19	04/05/2026	09/05/2026					Férié			9	
20	11/05/2026	16/05/2026				Férié				10	
21	18/05/2026	23/05/2026								11	
22	25/05/2026	30/05/2026	Férié							12	
23	01/06/2026	06/06/2026								13	
24	08/06/2026	13/06/2026								14	
25	15/06/2026	20/06/2026				S	S			2	
26	22/06/2026	27/06/2026								59	
27	29/06/2026	04/07/2026								413	
28	06/07/2026	11/07/2026									
29	13/07/2026	18/07/2026		Férié							
30	20/07/2026	25/07/2026									
31	27/07/2026	01/08/2026									
32	03/08/2026	08/08/2026									
33	10/08/2026	15/08/2026						Férié			
34	17/08/2026	22/08/2026									
35	24/08/2026	29/08/2026									
36	31/08/2026	05/09/2026									
37	07/09/2026	12/09/2026									
38	14/09/2026	19/09/2026									

Légende	
Employeur	Alternant présent chez son employeur (également les jours fériés, si ces derniers sont travaillés dans l'entreprise)
EAD* en entreprise	
Férié	
Enseignement à l'université	Alternant présent à l'université
Soutenances Examens Jurys	Selon l'organisation de la formation, l'alternant sera à l'université ou chez l'employeur

* EAD - Enseignement à distance

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2025-26** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **23 septembre 2024**

Étape 1 : Déclaration d'intention : **8 novembre 2024 pour avis CFVU du 28 novembre 2024**

Étape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **31 janvier 2025** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **13 février 2025**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'Al

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance demandée constitue-t-elle un élément de parcours d'une formation déjà en alternance ?

oui

non

Le BUT GACO A Distance est déjà proposé en alternance et en particulier sur le parcours MDFS (Management des Fonctions Supports). Il s'agit d'un autre parcours, MCMO (Management Commercial et Marketing Omnicanal) qui sera proposé à la rentrée 2025. Par ailleurs, ce même parcours est déjà en alternance en formation en présentiel exclusif.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes de SeFoC'Al de vous aider à cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

1/ Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

La formation proposée est originale par son format distanciel, très encadré. C'est le seul BUT en distanciel proposé dans les IUT en France parmi les 24 proposés. Avec le parcours MCMO, ce sera le seul en France. Une semaine de présentiel est prévu en début d'année afin d'assurer la bonne prise en main des outils et des méthodes pédagogiques. Il s'agit aussi de susciter un effet « promo » en mode team building afin de faciliter la création de liens pour la suite de l'année. De nombreuses classes virtuelles sont mises en place permettant aussi de faire vivre le groupe « classe ».

Le distanciel permet aux organisations qui recrutent des alternants, mais qui sont éloignées des centres de formation, de proposer un choix plus large de formations. Ainsi, les étudiants ne se retrouvent pas dans la difficulté liée à

l'éloignement entre les deux sites, obligeant parfois à financer deux logements. Si on se limite à notre région, nous pouvons rencontrer ces difficultés avec des employeurs localisés dans le haut Doubs ou encore dans le Jura ou la Haute Saône.

Le format distanciel permet aussi de proposer une modalité qui convient à certains publics dits « empêchés » : personnes en situation de handicap physique ou mental (dont les phobies scolaires), sportifs de haut niveau ou à pratique élevée, artistes, etc.

La constitution d'un groupe dédié, issu essentiellement des BTS tertiaires, très nombreux en France et en particulier dans l'Académie de Besançon, permet une adaptation pédagogique liée à ce public qui accèdent à la 3^{ème} année en mode passerelle. Aujourd'hui, nous constatons une certaine difficulté en matière de réussite quand ils arrivent en 3^{ème} année après leur obtention du BTS. Les attentes à l'iUT sont plus fortes, l'autonomie et les méthodes de travail spécifiques acquises par les étudiants qui ont validé la 1^{ère} et la 2^{ème} année à l'iUT, sont parfois très difficiles à intégrer pour ces nouveaux étudiants. Avec une homogénéité des profils, il sera plus simple de les faire progresser avec un rythme et une progression adaptée. En 2024, 32 500 étudiants ont été diplômés d'un des 5 BTS ciblés, nombreux sont ceux qui souhaitent poursuivre, mais qui ne trouvent pas de place dans les BUT « classiques » et qui s'orientent vers le privé, parfois de très mauvaise qualité.

2/ Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

Nous n'avons pas prospecté car les employeurs concernés sont très dispersés. Nous savons cependant, que les entreprises sont très intéressées par ces profils ciblés en Bachelor Universitaire de Technologie 3^{ème} année dans les domaines du commerce et du marketing, avec un profil plus transversal avec le BUT GACO.

3/ Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Le périmètre est national. Le distanciel permet de couvrir l'ensemble du territoire, ce qui permet d'envisager un bassin de recrutement large. La difficulté, c'est que le public qui peut être intéressé est dispersé, et que l'offre proposée est encore assez méconnue, nécessitant d'engager un plan de communication spécifique qui est prévu à partir de fin mars 2025.

4/ Ratio prévu alternants / étudiants en formation :

Pour le groupe dédié au final se sont 28 étudiants qui sont attendus, nous visons 50% en alternance, soit 14 étudiants. A terme, on peut imaginer ce ratio évolue en faveur de l'apprentissage.

5/ Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

BTS tertiaires des domaines commerciaux et marketing dont MCO, NDRC, etc.

6/ Formations concurrentes en région et au niveau national :

En concurrence directe, Un Bachelor 3^{ème} année à distance en marketing commerce, il n'existe pas de proposition dans le service public. Le Cned ne propose qu'une L3 Gestion parcours marketing vente avec l'université de Montpellier, formation plus généraliste qu'un BUT.

Le privé est positionné avec quelques écoles "exotiques" comme Enaco ou encore Inead qui propose un "Bachelor Professionnel". Seule l'Edhec (6^{ème} au classement des écoles selon l'Etudiant) fait une proposition.

Calendrier / Rythme de l'alternance

1/ Présentez le rythme général de l'alternance **prévisionnel** (il n'est pas possible de présenter un calendrier où il n'y aurait aucune présence en entreprise sur un semestre et un second semestre totalement en entreprise. Il doit y avoir alternance sur tous les semestres) :

Le rythme est prévu en mode une semaine / une semaine entre septembre et mars. Ensuite nous avons une période relativement longue en entreprise avec le suivi tuteur et des évaluations finales en juin. Le total des heures encadrées de formation est de 413 heures.

2/ Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint (12 mois ou 24 mois) en fonction des durées de contractualisation de vos formations (sur 1 an ou 2 ans) puisqu'au moment de la signature du contrat les entreprises doivent avoir le calendrier complet de la formation

Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur.

Pour information les congés universitaires en 2025-2026 devraient être :

Toussaint : 18/10/25 au 03/11/25 – Noël : 20/12/25 au 05/01/26 – Hiver : 07/02/26 au 23/02/26 Printemps : 4/04/26 au 20/04/26

Pour 2026-27, nous n'avons pas encore les informations ... A vérifier sur internet dès publication

Organisation pédagogique

1/ L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débrief avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui non

Si oui, lesquelles ?

Les modalités diffèrent du fonctionnement avec une formation en présentiel. Le suivi à distance est plus cadencé par le tuteur IUT. Il s'appuie sur le livret électronique pour faciliter les échanges en plus des visios programmées. Le responsable de GACO@Distance, directeur des études du département, interagit avec le groupe régulièrement pour avoir des retours de leur part et suivre leur progression. Les enseignants s'appuient aussi fortement sur les expériences vécues en entreprise pour leur animation de cours dans le cadre des classes virtuelles.

2/ Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Le suivi assuré par le tuteur permet une approche plus personnalisée. Des échanges sont réalisés de manière directe entre tuteur et enseignants en lien avec ce qui est vécu par les étudiants alternants. Des conseils d'enseignement permettent des échanges collectifs et plus ponctuellement, une fois par an, ces échanges se font aussi dans le cadre du conseil de perfectionnement.

Signatures et avis

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet	Franck CARRERE	27//02/2025	F. CARRERE	
Responsable alternance	Frank CARRERE			
Directeur de composante	David Markezic	18/03/2025		

Avis du conseil de la composante : favorable	Date : Conseil d'Institut du jeudi 13 mars 2025 Joindre la délibération
----------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------



Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance (Lé@), affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Organiser un calendrier respectant un **réel rythme d'alternance** et le respecter
5. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
6. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
7. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ..., participation aux appels à projets investissement, etc...)
8. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
9. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...

Signatures

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : BUT GACO @ Distance Parcours MCMO

Prénom et Nom du signataire : Franck Carrère

Date : 18 mars 2025

Signature : F. CARRERE

BUT GACO@Distance parcours MCMO

2025 03 12 – Note de synthèse sur la proposition d'un parcours supplémentaire

Page 1

La demande

Pour la rentrée 2025, l'IUT NFC souhaite **intégrer un deuxième parcours à l'offre faite en BUT GACO¹ dans son format distanciel**. Le parcours s'intitule **MCMO, Management Commercial et Marketing Omnicanal**, déjà proposé en format « classique ». Il s'agit pour la rentrée 2025, uniquement de la 3^{ème} année.

Un double objectif :

1. Permettre le maintien d'une offre de formation en format distanciel unique à l'UMLP pour ses 19 BUT. Cette offre trouve son public, mais le nombre d'inscrits est trop limité à ce jour,
2. Maintenir et renforcer une proposition avec une soutenabilité nécessaire, en particulier sur les dimensions RH et financières.

Les étudiants concernés par cette nouvelle proposition

Nous maintenons les objectifs du projet initial, voté en CFVU et CA en 2022, à savoir les **publics dits « empêchés » et les publics avec « fortes contraintes »** : Handicaps physiques ou psychologiques (phobie sociale, etc.) ne permettant pas une présence continue sur le lieu de formation, maladie longue durée, sportifs de haut niveau ou à temps de pratique élevé, artistes, étudiants éloignés géographiquement d'un des 15 IUT qui propose ce BUT, parents isolés, alternants avec des entreprises éloignées, ce qui nécessiterait un double logement et du temps de transport important, les étudiants qui ont des difficultés fortes de concentration en salle (TDAH² en particulier) dont les aménagements d'étude actuels ne répondent pas à leurs attentes, etc.

Nous cibons un public étudiant, dans un premier temps **en mode passerelle pour l'accès à la 3^{ème} année du Bachelor**. Une mission que nous avons dans les attendus ministériels, en particulier avec les BTS, mais avec un taux de réussite constaté aujourd'hui plutôt moyen. Nous savions bien faire réussir ces étudiants avec l'accès aux licences professionnelles, avec le BUT l'exercice est bien plus délicat. L'objectif est donc d'envisager d'avoir un groupe constitué d'étudiants en passerelle, avec une pédagogie et un accompagnement spécifique qui intègre pleinement leurs prérequis et leur historique de formation.

Le groupe TD³ existe déjà avec le BUT GACO@Distance parcours MDFS, mais le nombre d'étudiants inscrit ne permet pas d'occuper les 28 places possibles. Nous avons 8 étudiants inscrits en BUT2 qui devraient passer en 3^{ème} année. Le seul parcours MDFS

¹ Gestion Administrative et Commerciale des Organisations

² Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité

³ Travaux Dirigés – en tertiaire, la « jauge » est à 28 étudiants

BUT GACO@Distance parcours MCMO

2025 03 12 – Note de synthèse sur la proposition d'un parcours supplémentaire

Page 2

orienté RH et Gestion financière ne suffit pas pour attirer des étudiants en nombre. Le nombre de BTS dans notre région notamment dans les domaines du Marketing et du Commerce est bien plus élevé. Et au niveau national aucun IUT à ce jour ne fait de proposition sur ce parcours. En 2024, 32 500 étudiants ont été diplômés d'un des 5 BTS ciblés en France.

Les ressources nécessaires

La première ressource est l'engagement d'une équipe pour la mise en œuvre d'un projet de formation qui a vocation à perdurer. Le département d'appui est le département GACO. L'équipe de direction et l'équipe pédagogique confirment leur intérêt de s'investir dans ce format. Nous avons un porteur en particulier, engagé depuis 2023, qui est au pilotage opérationnel et stratégique. Le projet a été validé en **conseil de perfectionnement**, en conseil de direction et en **conseil d'institut**.

Pour l'année 2025-26 il n'y aura pas d'augmentation du nombre d'heures affecté car il est décidé de ne pas ouvrir en BUT2, à la fois car nous n'avions pas de groupe en BUT1 cette année, et à la fois pour se concentrer sur cette proposition enrichie avec un deuxième parcours.

Les enseignants de la spécialité marketing sont aujourd'hui suffisamment nombreux pour permettre de couvrir ces heures spécifiques, des vacataires viennent compléter et sont mêmes obligatoires vis-à-vis du cadrage des BUT.

L'iUT en lien permanent avec la communication centrale UMLP, le service OSE ou encore SeFoC'Al, soutient la démarche notamment avec l'appui du service communication. Un étudiant stagiaire est envisagé afin de réaliser un travail de promotion vis-à-vis des BTS, des prescripteurs (CIO, BIJ, etc.) ou encore de fédérations et associations (sport, handicap, etc.).

Le réseau national des IUT (ADIUT / IEL), est aussi engagé pour la promotion de l'offre du BUT GACO en distanciel.

La suite du projet

Le projet est en deux temps

1. La mise en œuvre pour 2025-26 avec l'objectif d'atteindre une vingtaine d'étudiants
2. Une consolidation 2026-27. A l'automne 2025 nous déciderons si on poursuit uniquement sur le BUT3 ou si on étend à BUT2/BUT3 pour proposer le parcours complet.

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2025

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2025-26** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **23 septembre 2024**

Étape 1 : Déclaration d'intention : **8 novembre 2024 pour avis CFVU du 28 novembre 2024**

Étape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **31 janvier 2025** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **13 février 2025**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 23 SEPTEMBRE 2024

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Master 2

Champ : domaine: Sciences, Technologies, Santé (?)

Mention : Biologie Santé

Spécialité : ? Champs disciplinaires : ingénierie cellulaire / médicaments de thérapie innovants, bioproduction, immunologie, transplantation, oncologie, hématologie

Parcours : Interactions immunitaires et Ingénierie Cellulaire

Responsable de la formation :

Nom Prénom : Tiberghien Pierre

Mail : pierre.tiberghien@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique :

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation :

Nom Prénom : Tisserand Céline

Mail : celine.tisserand@univ-fcomte.fr,

Eventuellement - Mail générique : master-i3c@univ-fcomte.fr

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : non (mais un autre parcours de la mention est inscrit en alternance (M2 MAGE)

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ere} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input checked="" type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input type="checkbox"/>	Le cycle complet <input type="checkbox"/>
-------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------	-------------------------------------------

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro - Contrat d'apprentissage -

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Ouverture de l'offre du M2 vers l'ingénierie cellulaire – bioproduction - immunothérapie, pôle de développement économique important pour la région Franche-Comté, comme l'attestent par exemple le projet bioIMP, le développement de la technopole Santé Temis de Besançon, des acteurs publics pleinement investis (Ville, Grand Besançon, Région BFC, des infrastructures dédiés notamment à l'EFS, à Temis Santé et au CHU) et une feuille de route stratégique issue des Assises des Biothérapie et de la Bioproduction qui s'est tenue en Mars 2024 à l'initiative de la Région Bourgogne / Franche-Comté

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Pas de formation M2 concurrente au niveau régional

Le M2I3C a pour tutelle principale l'UMLP, et pour co-tutelles l'UB Europe et Paris Saclay

A notre connaissance, peu ou pas de formations concurrentes au niveau national s'agissant de l'interface modulation des interactions immunitaires et ingénierie cellulaire/immunothérapie.

Prévision effectifs alternants : 5 ? à terme 10 ?(apprentis inscrits à l'UMLP)

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2025-2026) : 2 ?

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 1/2.

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non (pour ce qui concerne la formation)

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Etablissements pharmaceutiques, industrie des biotechnologies, établissements de soin et apparentés (CHU, EFS, ...)

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2025

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

Contrat de 10 mois 1/09 au 30/06. Septembre Octobre : Entreprise, Novembre Décembre : Formation, Janvier : Entreprise (3 semaines) et Formation (1 semaine), Février à Mai : Entreprise, Juin : Entreprise (2 semaines) et (Formation, contrôle terminal (2 semaines).

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres



Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet : Pierre Tiberghien
texte.

Date : 18/3/25 Cliquez ou appuyez ici pour entrer du

Avis du directeur de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Signature du directeur de la composante :

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2025-26** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **23 septembre 2024**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **8 novembre 2024 pour avis CFVU du 28 novembre 2024**

Etape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **31 janvier 2025** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **13 février 2025**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance demandée constitue-t-elle un élément de parcours d'une formation déjà en alternance ?

oui

non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes de SeFoC'AI de vous aider à cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

1/ Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Ouverture de l'offre du M2 vers l'ingénierie cellulaire – bioproduction - immunothérapie, pôle de développement économique important pour la région Franche-Comté, comme l'attestent par exemple le projet bioIMP, le développement de la technopole Santé Temis de Besançon, des acteurs publics pleinement investis (Ville, Grand Besançon, Région BFC, des infrastructures dédiés notamment à l'EFS, à Temis Santé et au CHU) et une feuille de route stratégique issue des Assises des Biothérapies et de la Bioproduction qui s'est tenue en Mars 2024 à l'initiative de la Région Bourgogne / Franche-Comté

2/ Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

Pas d'engagements formels, pas encore de démarches vers des employeurs.

3/ Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Régional bien sûr, mais également nationale (actuellement le recrutement est hors FC pour 60% des étudiants, le M2 I3C, dont l'habilitation principale est l'UMLP, est co-habilitée par l'UB-Europe et l'Université Paris Saclay)

4/ Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 0,5

5/ Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés : M1 Biologie Santé, filières médicales, pharmaceutiques et scientifiques

6/ Formations concurrentes en région et au niveau national : Pas de formation M2 concurrente au niveau régional. Le M2I3C a pour tutelle principale l'UMLP, et pour co-tutelles l'UB Europe et Paris Saclay.

Formations concurrentes en région et au niveau national : A notre connaissance, peu ou pas de formations concurrentes au niveau national s'agissant de l'interface modulation des interactions immunitaires et ingénierie cellulaire/immunothérapie.

Calendrier / Rythme de l'alternance

1/ Présentez le rythme général de l'alternance **prévisionnel** (il n'est pas possible de présenter un calendrier où il n'y aurait aucune présence en entreprise sur un semestre et un second semestre totalement en entreprise. Il doit y avoir alternance sur tous les semestres) :

Contrat de 10 mois 1/09 au 30/06. Septembre Octobre : Entreprise, Novembre Décembre : Formation, Janvier : Entreprise (2 semaines) et Formation (2 semaines), Février à Mai : Entreprise, Juin : Entreprise (2 semaines) et (Formation, contrôle terminal (2 semaines).

2/ Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint (12 mois ou 24 mois) en fonction des durées de contractualisation de vos formations (sur 1 an ou 2 ans) puisqu'au moment de la signature du contrat les entreprises doivent avoir le calendrier complet de la formation

Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur.

Pour information les congés universitaires en 2025-2026 devraient être :

Toussaint : 18/10/25 au 03/11/25 – Noël : 20/12/25 au 05/01/26 – Hiver : 07/02/26 au 23/02/26 Printemps : 4/04/26 au 20/04/26

Pour 2026-27, nous n'avons pas encore les informations ... A vérifier sur internet dès publication

Organisation pédagogique

1/ L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débrief avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui , en préparation non

Si oui, lesquelles ?

Débrief régulier avec les apprentis sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise ; exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise

2/ Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

En complément des actions mentionnées ci-dessus, l'apprenti suivra les actions de formations proposées par le M2 I3C (notamment en Novembre – Décembre, un contrôle de connaissance ainsi que la préparation et présentation d'un état d'avancement et perspectives de l'activité réalisé en Entreprise en Janvier, et enfin la préparation et présentation d'un mémoire / rapport final en Juin.

Signatures et avis

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet	Tiberghien Pierre	18/03/2025		
Responsable alternance	Tiberghien Pierre	18/03/2025		
Directeur de composante				

Avis du conseil de la composante :	Date : Joindre la délibération
------------------------------------	-----------------------------------

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance (Lé@), affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Organiser un calendrier respectant un **réel rythme d'alternance** et le respecter
5. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
6. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
7. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ..., participation aux appels à projets investissement, etc...)
8. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
9. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...

Signatures

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Master 2 Interactions Immunitaires et Ingénierie Cellulaire

Prénom et Nom du signataire : Pierre Tiberghien

Date : 18/03/2025

Signature :



Calendrier prévisionnel alternance 2025/2026

Niveau et intitulé de la formation		Master 2 Interactions Immunitaires et Ingénierie Cellulaire						
Sem. Cal.	du	au	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
35	25/08/2025	30/08/2025						
36	01/09/2025	06/09/2025	E	E	E	E	E	
37	08/09/2025	13/09/2025	E	E	E	E	E	
38	15/09/2025	20/09/2025	E	E	E	E	E	
39	22/09/2025	27/09/2025	E	E	E	E	E	
40	29/09/2025	04/10/2025	E	E	E	E	E	
41	06/10/2025	11/10/2025	E	E	E	E	E	
42	13/10/2025	18/10/2025	E	E	E	E	E	
43	20/10/2025	25/10/2025	E	E	E	E	E	
44	27/10/2025	01/11/2025	E	E	E	E	E	Férié
45	03/11/2025	08/11/2025	U	U	U	U	U	
46	10/11/2025	15/11/2025	U	Férié	U	U	U	
47	17/11/2025	22/11/2025	U	U	U	U	U	
48	24/11/2025	29/11/2025	U	U	U	U	U	
49	01/12/2025	06/12/2025	S	U	S	S	U	
50	08/12/2025	13/12/2025	U	U	U	U	U	
51	15/12/2025	20/12/2025	U	U	U	U	U	
52	22/12/2025	27/12/2025	E	E	E	Férié	E	
1	29/12/2025	03/01/2026	E	E	E	Férié	E	
2	05/01/2026	10/01/2026	S	S	S	S	S	
3	12/01/2026	17/01/2026	E	E	E	E	E	
4	19/01/2026	24/01/2026	E	E	E	E	E	
5	26/01/2026	31/01/2026	E	E	E	E	E	
6	02/02/2026	07/02/2026	E	E	E	E	E	
7	09/02/2026	14/02/2026	E	E	E	E	E	
8	16/02/2026	21/02/2026	E	E	E	E	E	
9	23/02/2026	28/02/2026	E	E	E	E	E	
10	02/03/2026	07/03/2026	E	E	E	E	E	
11	09/03/2026	14/03/2026	E	E	S	E	E	
12	16/03/2026	21/03/2026	E	E	E	E	E	
13	23/03/2026	28/03/2026	E	E	E	E	E	
14	30/03/2026	04/04/2026	E	E	E	E	E	
15	06/04/2026	11/04/2026	Férié	E	E	E	E	
16	13/04/2026	18/04/2026	E	E	E	E	E	
17	20/04/2026	25/04/2026	E	E	E	E	E	
18	27/04/2026	02/05/2026	E	E	E	E	Férié	
19	04/05/2026	09/05/2026	E	E	E	E	Férié	
20	11/05/2026	16/05/2026	E	E	E	Férié	E	
21	18/05/2026	23/05/2026	E	E	E	E	E	
22	25/05/2026	30/05/2026	Férié	E	E	E	E	
23	01/06/2026	06/06/2026	E	E	E	E	E	
24	08/06/2026	13/06/2026	E	E	E	E	E	
25	15/06/2026	20/06/2026	U	U	U	U	U	
26	22/06/2026	27/06/2026	U	U	S	S	E	
27	29/06/2026	04/07/2026	E	E				
28	06/07/2026	11/07/2026						
29	13/07/2026	18/07/2026		Férié				
30	20/07/2026	25/07/2026						
31	27/07/2026	01/08/2026						
32	03/08/2026	08/08/2026						
33	10/08/2026	15/08/2026						Férié
34	17/08/2026	22/08/2026						
35	24/08/2026	29/08/2026						
36	31/08/2026	05/09/2026						
37	07/09/2026	12/09/2026						
38	14/09/2026	19/09/2026						

Légende	
Employeur	Alternant présent chez son employeur (également les jours fériés, si ces derniers sont travaillés dans l'entreprise)
EAD* en entreprise	
Férié	
Enseignement à l'université	Alternant présent à l'université
Soutenances Examens Jurys	Selon l'organisation de la formation, l'alternant sera à l'université ou chez l'employeur

* EAD - Enseignement à distance